FONTAINE rive gauche

ville-fontaine.fr

Votre magazine municipal
 # 355 | FÉVRIER 2021

Un plan de végétalisation ambitieux

Ville de FONTAINE

Fontaine en image

Front de neige
Le parc Jean Moulin s'est momentanément transformé en piste de luge familiale durant les chutes de neige de janvier.

SOMMAIRE

4 La rétro

6 Décodage
Les risques d'inondation

7 Le dossier
Un plan de végétalisation ambitieux

12 Une ville qui compte
12 Cap emploi
12 Aides aux entreprises
13 Échos de la Métropole

14 Humaine et citoyenne
14 De nouveaux outils numériques
15 Portrait : Bernard Lely
16 Les petits-déjeuners dans les écoles
16 Des couches bio pour les plus petits
17 Le centre de Saint-Nizier
18 Bus France services

19 Active et créative
19 Jamais sans culture
20 Exposition au VOG
20 La matériauthèque

21 Libres expressions

22 Vie pratique
22 Inscriptions à l'école
23 Le guide des Fontainois

Fontaine rive gauche #355. ISSN 0998 7894.
Directeur de la publication : Franck Longo
Directeur de la communication : Chris Guillaudin
Rédactrice en chef : Valérie Treilleford
Rédaction : Nicolas Burdin, Chris Guillaudin, Valérie Treilleford
Photographies : Philippe Tripier
Infographies : Laure Bossan, Stéphanie Ogier
Service communication de la Ville de Fontaine,
15 rue Jean Bocq, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24
fontainerivegauche@ville-fontaine.fr.
Mise en page : Éditions Victoria, 09 54 99 27 12
Impression (papier PEFC et encres végétales) :
Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson,
38330 Montbonnot-Saint-Martin. 04 76 18 56 16
Diffusion : Géo diffusion
Tirage : 12 200 exemplaires. Dépôt légal : 1er trimestre 2021

PROBLÈME DE DIFFUSION ?
Le journal est diffusé dans votre boîte aux lettres du 2 au 8 février. Si vous ne l'avez pas reçu ou en retard, merci de contacter le service communication : communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20.

Franck LONGO
maire de Fontaine

ÉDITORIAL

Rendre la ville plus belle et plus naturelle

L'urgence environnementale est incontestable. Nous devons agir, maintenant. À Fontaine comme ailleurs, végétaliser va bien au-delà d'une question d'esthétisme. C'est une question de bien-être collectif et de santé publique.

Végétaliser pour protéger

Agir pour valoriser ce bien commun qu'est la nature, c'est aussi nous protéger et préserver la santé de nos familles. On le sait, en plus de rafraîchir les villes, les arbres absorbent le CO_2, les particules fines. Comme les mobilités douces, la végétalisation est un élément essentiel pour rendre une ville plus respirable et plus apaisée. Nous enlèverons du béton pour abaisser les températures. Les rues, les places, les cours d'écoles seront autant d'opportunité pour développer des îlots de fraîcheur et la qualité de l'air.

Végétaliser pour embellir

Nous développerons un plan de fleurissement de la ville, car le végétal, c'est, aussi du beau. Les berges du Drac et les Bois de Vouillands sont des environnements naturels d'exception. Je souhaite que les Fontainoises et Fontainois redécouvrent leurs parcs, leurs rues en créant des itinéraires verts continus qui invitent à la promenade. Nous rendrons les entrées de ville attractives et faciliterons l'accès de tous à notre patrimoine naturel si proche.

Végétaliser pour aménager

Une toiture végétale améliore les performances énergétiques d'un bâtiment. Il permet une meilleure régulation des températures et l'isolation sonore. C'est pourquoi, dans tous les travaux d'aménagement, nous veillerons systématiquement à inclure la dimension végétale. Nous redécouvrirons nos ruisseaux et créerons des continuités paysagères à chaque opportunité. Fontaine va aussi s'inscrire dans un plan de préservation des zones agricoles à l'échelle de la rive gauche du Drac, pour préserver une agriculture de proximité, encourager les circuits courts et soutenir les producteurs locaux.

Végétaliser pour créer du lien et s'instruire

Nous accompagnerons l'activité des jardins collectifs car, ce sont des lieux privilégiés pour nouer des rencontres et apporter de la convivialité dans un quartier. La crise sanitaire l'a montré. Nous planterons un verger pédagogique ouvert aux enfants des écoles offrant les moyens d'apprendre concrètement à aimer la nature et à la respecter.

Vous le voyez, c'est un plan ambitieux que la nouvelle équipe municipale vous propose. Au fil de ces pages, vous verrez que bien d'autres projets d'avenir sont à l'œuvre et dans tous les domaines : accès au numérique pour tous, développement des mobilités, actions éducatives, soutien aux aînés. Fontaine doit être à la hauteur des enjeux et nous voulons, avec vous, ouvrir l'horizon des possibles.

Bonne lecture

La rétro

© Ph.T

Concert live
Suite à une résidence à La Source, le groupe Mama Kandy est monté sur scène le 14 janvier pour un livestream, une prestation mêlant blues et soul, proposée par Guillaume Allardi et Didier Bouchet.

© Ph.T

© Ph.T

© Ph.T

Accueils de loisirs
Durant les vacances de fin d'année, les accueils de loisirs de la Ville ainsi que la structure Loisirs Pluriel ont proposé des activités variées et ludiques, pour tous les âges : jeux, constructions, musique, ateliers informatiques…

Vœux 2021

Compte tenu du contexte sanitaire, la Municipalité a fait le choix d'adresser ses vœux pour cette nouvelle année et son soutien aux acteurs de la vie locale via des vidéos, en direction des habitants, du tissu associatif et du monde économique. Les vidéos sont disponibles sur le site de la Ville (www.ville-fontaine.fr) et sur le Facebook officiel.

Animations jeunesse

Le service jeunesse a mis en place des animations originales dans ses locaux durant les vacances de Noël, avec notamment un escape game, un bar à parfum et des ateliers huiles et cosmétiques.

Ateliers en famille

Durant le mois de janvier, en plus des pauses café « numériques » (à distance), les centres sociaux ont organisé plusieurs rencontres : séances de massage pour les bébés, danse en famille, ateliers jeux ou rencontres de soutien à la parentalité.

Distribution de masques et gels hydroalcooliques à la « Chauve-souris »

Dans le cadre du plan national d'hébergement d'urgence hivernale, ce lieu d'accueil de nuit, géré par La Croix rouge, est ouvert jusqu'en mars et dispose de 9 lits. Début janvier, Monique Kassiotis (adjointe à la solidarité, cohésion sociale et lutte contre les discriminations) s'est rendue sur place afin de distribuer gratuitement des masques et du gel hydroalcoolique pour les personnes fréquentant la structure durant l'hiver.

La parole aux habitants

Dans le cadre des travaux de la rue Saint-Nizier et Maréchal Joffre (réaménagement des voiries), une réunion de terrain avec les usagers s'est déroulée le 5 janvier au nouveau square Gisèle Halimi, en présence du maire Franck Longo et son équipe, dont Laurent Thoviste (adjoint à l'urbanisme, cadre de vie, renouvellement urbain durable et politique de la ville). Et en fin de journée, une visioconférence animée par l'équipe municipale a également été proposée autour de ces aménagements.

PRÉVENTION

Les risques d'inondation

Avec la proximité du Drac, Fontaine et les autres communes des 2 rives sont concernées par les risques d'inondation. Depuis quelques années, une directive européenne et des préconisations de l'État ont rebattu les cartes des risques. Celles-ci prennent en compte les hauteurs d'eau et la vitesse d'écoulement en cas de rupture de digues.

En France, les inondations sont le premier risque naturel par l'importance des dommages qu'elles provoquent, le nombre de communes concernées, l'étendue des zones inondables et les populations résidant dans ces zones. La prévention des inondations fait partie depuis longtemps des préoccupations de la Ville de Fontaine. La première mention d'une crue extraordinaire remonte à 1219. 5 crues ont eu lieu entre 1668 et 1859, la plus récente datant de 2002. Au cours du XX^{e} siècle, des aménagements ont été réalisés avec la construction d'une digue continue.

Aujourd'hui, Fontaine est placée, en très grande partie, en zone inondable à des degrés plus ou moins élevés. Cela a un impact sur les constructions futures et plus globalement sur l'aménagement de la ville. Les compétences en matière de prévention des inondations se répartissent entre plusieurs acteurs institutionnels. En Isère, les services de l'État, de la Métropole, les communes, et les syndicats d'entretien des cours d'eau travaillent ensemble pour limiter ces risques.

Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI)

Le plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) émane de l'autorité publique. Il a pour but d'évaluer les zones pouvant subir des inondations par dysfonctionnement des digues et doit apporter des solutions techniques, juridiques et humaines pour y faire face. Il se présente sous la forme d'un document cartographique et réglementaire ainsi que stratégique en terme d'aménagement local. Le PPRI définit les règles de constructibilité dans les différents secteurs concernés par les risques d'inondation avec des incidences sur l'aménagement de la ville et les grands projets urbains. Cela concerne également les constructions ou extension de maisons individuelles.

Récemment, la Ville de Fontaine a réaffirmé partager les objectifs généraux de protection des biens et personnes, avec une attention particulière portée à la dangerosité que représente le scénario de rupture de digue. Dans ce contexte, l'enjeu consiste à maîtriser l'urbanisation des zones les plus exposées, tout en permettant le développement urbain et économique des secteurs déjà urbanisés. Il s'agit de veiller à l'équilibre entre la protection contre les inondations et la nécessité de renouvellement du territoire, mais aussi d'accompagner au mieux les projets de maison individuelle des particuliers.

La suite

Dans l'attente d'un nouveau PPRI, la Ville travaille en étroite collaboration avec les services de l'État et la Métropole. Le maire Franck Longo et l'adjoint à l'urbanisme Laurent Thoviste ont rencontré le préfet le 19 novembre dernier afin d'insister sur la nécessité d'assurer la réalisation de certaines opérations de mixité sociale, la réhabilitation profonde de certains secteurs et la reconstruction d'écoles (notamment les groupes scolaires Robespierre et Marcel Cachin). Le dialogue va continuer jusqu'à l'été pour préciser le règlement final qui sera écrit, puis soumis à la consultation publique par la Direction départementale des territoires.

© PNR

Le dossier

Un plan de végétalisation ambitieux

Fontaine s'engage dans un vaste plan de végétalisation pour améliorer la qualité de vie des habitants, préserver l'environnement, la biodiversité et réduire les îlots de chaleur. Un plan d'actions volontariste et ambitieux va donner toute sa place à la nature pour rendre Fontaine plus verte, plus agréable à vivre et plus attractive.

Un plan d'actions à long terme

La Municipalité a lancé un vaste plan de végétalisation de la ville avec de multiples entrées. Dès juillet 2020, une enveloppe de 935 000 € a été dédiée au verdissement de la ville.

Créer des coulées vertes

La Municipalité souhaite, en lien avec la Métropole, « créer des coulées vertes » c'est-à-dire végétaliser les grands axes de la ville, notamment l'avenue du Vercors, le boulevard Paul Langevin, l'avenue Ambroise Croizat ou le boulevard Joliot-Curie.

Verdir les bâtiments publics

La Ville va engager un programme de végétalisation des bâtiments publics. Un projet sur la façade de la médiathèque Paul Éluard est à l'étude, d'autres bâtiments publics sont envisagés comme la salle Edmond Vigne. Les nouvelles constructions publiques intégreront un volet végétalisation.

Lutter contre les îlots de chaleur

L'Agence de l'énergie et du climat (Alec) a relevé les sites où les îlots de chaleur sont importants. Cela concerne notamment le secteur Edmond Vigne et la zone industrielle des Vouillands. Une étude sera lancée par la Ville pour analyser plus finement les zones où il faudra intervenir.

Des entrées de ville plus attractives

Afin de rendre Fontaine plus attractive, les entrées de ville vont être végétalisées. Ce travail se fera en collaboration avec la Métropole pour l'aménagement des voiries et pour l'installation du mobilier urbain.

Végétaliser les terrains inconstructibles et les espaces publics

Certains terrains sont devenus inconstructibles en raison des risques d'inondation et pourraient être transformés en espaces verts. Cela concerne notamment des terrains près des berges de l'Isère. À proximité du gymnase Robert Vial, un espace naturel pourrait être créé. Le parvis devant la salle Marguerite Tavel pourrait lui aussi être végétalisé.

Le parc Jean Moulin plus ouvert sur la ville

La requalification du parc Jean Moulin (créé dans les années 1980) fait partie d'un vaste projet de renouvellement urbain du quartier prioritaire

© Ph.T

Alpes/Cachin, visant à renforcer son attractivité. Avec le soutien de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des travaux ont débuté en octobre dernier afin d'ouvrir le parc sur le quartier et améliorer les différents cheminements piétons/cycles.

Les Portes du Vercors : de nouveaux espaces verts

Impulsée par Fontaine et Sassenage et conduite par la Métropole, cette vaste opération d'aménagement concerne un territoire de 85 hectares entre les communes de Fontaine et Sassenage. Le projet va créer de nouveaux espaces publics incluant de la végétalisation : place, allée métropolitaine, parc des convergences, nouvelles rues de desserte. La création d'une balade paysagère entre le parc de la Poya et l'Ovalie est également prévue ainsi que la découverte sur 500 mètres pour valoriser la biodiversité.

Au pied de mon arbre

Une étude sur la place de l'arbre en ville a été réalisée en 2014 à l'échelle communale. Il s'agissait de faire l'inventaire du patrimoine arboré de Fontaine et voir comment conserver et renouveler ce poumon vert local. La Ville compte 2 327 arbres (sans compter le bois des Vouillands), leur entretien a été en partie transféré à la Métropole, c'est le cas pour les 1 209 arbres d'alignement (allée des Balmes, mail

Questions aux élus

© Ph.T

Laurent Thoviste, adjoint à l'urbanisme, cadre de vie, renouvellement urbain durable et politique de la ville

Comment la végétalisation va-t-elle s'intégrer dans les projets urbains ?
La végétalisation, ce n'est pas uniquement planter quelques arbres par-ci, par-là. C'est une démarche globale. Nous voulons mettre du vert partout ou cela est possible. Dans tous nos aménagements de rues (l'avenue du Vercors par exemple), mais aussi sur les bâtiments publics. Nous allons aussi étudier la possibilité de créer des forêts urbaines dans des sites devenus inconstructibles du fait des risques d'inondation. Nous allons réaménager les entrées de ville pour que ce changement soit visible dès que l'on arrive à Fontaine. Nous voulons casser cette image de ville bétonnée. Notre ville a des atouts naturels indéniables, nous devons mieux les mettre en avant.

Quels sont les bénéfices concrets pour les habitants ?
Chacun constate aujourd'hui l'élévation des températures. Nous avons des étés de plus en plus chauds qui deviendront vite invivables si nous ne réintroduisons pas de la nature en ville.
La végétalisation, c'est la climatisation naturelle ! En plus, c'est un excellent moyen de lutter contre la pollution puisqu'un arbre absorbe entre 20 et 50 kg de CO_2 par an en moyenne. Psychologiquement, les Français se sentent mieux en présence de la nature et des études ont même montré que les malades guérissaient mieux lorsqu'ils avaient une vue sur des arbres. Végétaliser, c'est donc tout sauf un gadget, c'est un vrai projet politique porté par toute l'équipe municipale.

© PhT

Marcel Cachin, boulevard Paul Langevin…). Cette étude va être réactualisée.

Mise en valeur des espaces agricoles

Un plan de protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels (PAEN) est à l'étude. Il permettra de protéger et de mettre en valeur des espaces agricoles naturels et forestiers. Le périmètre du PAEN est instauré par le Département avec l'accord de la commune et de la Métropole. Cela permet de répondre aux attentes de nature en ville, d'amélioration du cadre de vie, du lien entre la ville et la campagne des agriculteurs, notamment à travers les débouchés des circuits courts.

Premières réalisations

935 000 € seront consacrés à la végétalisation jusqu'en 2026.

2021
- Végétalisation de la cour d'école Anatole France (étude 2021 et travaux 2021-2022)
- Végétalisation des façades des bâtiments 1ère tranche (études et travaux 2021)
- Végétalisation des entrées de ville (rédaction d'un cahier des charges)
- Fin des travaux de désenclavement du parc Jean Moulin
- Végétalisation des aménagements de voirie
- Extension des jardins collectifs de La Poya

2022
- Végétalisation des cours d'école (étude et travaux)
- Végétalisation des façades des bâtiments (étude et travaux)

Après 2022
- Étude de requalification du parc Jean Moulin
- Étude sur le secteur Malraux (travaux 2023)
- Étude sur les îlots de chaleur
- Étude d'aménagement du parc de La Poya (travaux 2023-2024)

© PhT

Isabelle Jimenez Debeze, adjointe à la transition écologique et l'environnement

Pourquoi lancer un grand plan de végétalisation de la ville ?
La végétalisation de notre ville, qui fait partie de la transition écologique, doit être accessible et profitable à tous les Fontainois. Elle contribue à rendre une ville plus agréable et apaisante, et permet de lutter contre les îlots de chaleur en été et de réduire la pollution atmosphérique. Cette végétalisation s'inscrit totalement dans le Plan climat air énergie 2020-2030 (*) de la Métropole. Concrètement, cette végétalisation comprend principalement le développement de coulées vertes ou arborisations le long des grands axes de circulation, ainsi que la végétalisation de nos bâtiments publics, comme la transformation des cours d'école en lieu de vie, alliant découverte de la nature et espaces de jeux agréables. L'école Anatole France fait partie de la première école intégrant ce processus via des subventions de l'agence de l'eau.

Comment allez-vous valoriser le patrimoine vert de la commune ?
Fontaine dispose de nombreux parcs et squares qui ne sont pas assez connus des Fontainois. En reliant ces différents espaces, nous allons rendre concrète la trame verte. Notre ambition est aussi de créer des espaces publics de qualité où les habitants auront plaisir à se rencontrer. Pour cela, nous apportons une attention particulière aux accès, à l'ouverture de ces espaces sur le reste de la ville. Nous devons proposer à nos habitants un environnement de qualité propice aussi à l'attraction de notre commune.

(*) Le Plan climat air énergie est un programme d'actions de la Métropole permettant l'adaptation de la ville au changement climatique.

Rendre la ville **plus belle et**

Si Fontaine a de nombreux atouts naturels comme le Drac ou le bois des Vouillands, ses espaces verts ne sont pas assez mis en valeur. *"À Fontaine, les espaces naturels se trouvent en périphérie, sont peu visibles et ne sont pas reliés entre eux. L'impression générale est une ville minérale. En lançant un vaste plan de végétalisation, la nouvelle Municipalité veut rendre la ville plus belle, plus résiliente et plus naturelle"*, expliquent Laurent Thoviste (adjoint à l'urbanisme, cadre de vie, renouvellement urbain durable et politique de la ville) et Isabelle Jimenez Debeze (adjointe à la transition écologique et l'environnement).

Végétaliser, une priorité de l'équipe municipale

Végétaliser la ville va améliorer considérablement la santé et le cadre de vie des Fontainois. Depuis plusieurs années, chaque nouvelle canicule relance le débat sur l'implantation de moyens efficaces pour lutter contre les excès de chaleurs. Augmenter la quantité d'arbres et de végétation à Fontaine permettra de rafraîchir naturellement l'atmosphère. La végétalisation est aussi l'une des solutions pour améliorer la qualité de l'air et préserver la biodiversité. La qualité du cadre de vie et plus généralement de l'environnement urbain contribue aussi à l'attractivité de Fontaine.

Relier les espaces verts

La volonté de la Municipalité est de développer les liaisons entre les espaces naturels de la ville. Il existe 7 parcs (bois des Vouillands, parc de La Poya, parc Jean Moulin, parc Karl Marx, parc André Malraux, parc Pierre Villon, parc Dragon) et 11 squares (André Hermitte, de la Palombière, des Floralies, François Marceaux, Garibaldi, Jean Jaurès, Komarov, Gisèle Halimi, Minimail, Sommatino, Schmalkalden). Les 3 kilomètres de berges du Drac constituent aussi un espace vert à mailler au reste de la ville.

Les cours d'écoles passent au vert

Transformer les cours d'école, les rendre plus agréables grâce à la végétalisation, c'est ce que va mettre en place la nouvelle Municipalité. Cela va permettre aux jeunes Fontainois de jouer dans leur cour tout en étant protégés de la chaleur. Par leur ombre, l'absorption des rayonnements solaires et l'évapotranspiration, les arbres contribuent au rafraîchissement du climat urbain en créant des îlots de fraîcheur. Les cours de l'école Anatole France (maternelle et élémentaire) sont prévues en 2021. Les autres groupes scolaires sont à l'étude.

Valoriser le bois des Vouillands

Le bois des Vouillands fait partie du parc régional du Vercors. Accessibles depuis les parcs Karl Marx ou de La Poya, les sentiers balisés constituent de beaux itinéraires à pratiquer à pied ou en VTT. Le bois des Vouillands est le théâtre de nombreuses activités : randonnée, VTT, parcours fixe d'orientation, chasse… Il abrite également une grande biodiversité : chevreuils, chamois… On trouve aussi des variétés d'arbres assez rares comme l'alisier torminal ou encore l'érable de Montpellier. Le bois des Vouillands a aussi la particularité d'abriter des ruches gérées par le syndicat apicole dauphinois. *"Nous souhaitons valoriser le bois des Vouillands grâce à des activités de loisirs et de découverte de l'environnement ! Un travail avec la Métropole est engagé dans ce sens"*, souligne Isabelle Jimenez Debeze.

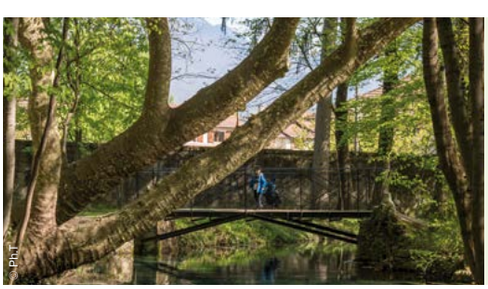

Parc de La Poya : un aménagement global

Ce vaste espace naturel offre un site remarquable dans la commune avec ses prairies, son ruisseau (Le Vivier), ses chemins ombragés et ses arbres centenaires, cèdres, chênes, platanes et sa grande allée centrale menant au château de La Rochette. Pour les plus sportifs, l'espace d'activités jeunesse de la Ville propose un skatepark de 700 m^2 ainsi que des terrains sportifs et des jeux pour enfants. *"Nous prévoyons un aménagement global du parc pour le rendre plus polyvalent avec de nouvelles installations"*, précise Isabelle Jimenez Debeze.

© Ph.T

© Ph.T

plus naturelle

40 %
de la superficie de la commune dédiés aux espaces verts

7
parcs

11
squares

2
stades en herbe

2 327
arbres dont 1 209 gérés par la Métropole

275,4
hectares d'espaces verts dont le bois des Vouillands qui représente 260 hectares

La trame verte et bleue

La trame verte et bleue met en valeur le patrimoine vert de Fontaine et permet de développer des liaisons entre les espaces naturels.

- **Vert** pour les milieux naturels : arbres, parcs, squares...
- **Bleu** pour les cours d'eau et les zones humides : rivières, ruisseaux, marais...

Les espaces verts et l'aménagement de la ville vous intéressent ?

Vous voulez donner votre avis sur les déplacements, les espaces verts, les stationnements, les projets d'urbanisme... Venez participer au nouveau comité aménagement. Renseignez-vous auprès du secteur ville durable : 04 76 28 75 53 ou fatiha.stievenard@ville-fontaine.fr

Donnez votre avis sur la nature en ville

Participez jusqu'au 26 février à une enquête sur la nature en ville. Questionnaire à déposer dans l'urne présente à cet effet dans le hall de l'Hôtel de ville ou à remplir directement en ligne sur www.ville-fontaine.fr

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

1. Pour vous, pourquoi est-ce important de végétaliser la Ville ? (Plusieurs choix possibles)
- ☐ Maintenir la biodiversité
- ☐ Embellir la ville
- ☐ Rafraîchir la température
- ☐ Améliorer la santé
- ☐ Bénéficier d'espaces de loisirs et de détente

2. Que pensez-vous de l'entretien des espaces verts de la ville ?
- ☐ Très bien
- ☐ Bien
- ☐ Moyen
- ☐ Insuffisant

3. Accordez-vous une grande importance à la gestion respectueuse des espaces verts publics ?
- ☐ Oui
- ☐ Non

4. Selon vous, quels espaces seraient à végétaliser en priorité ? (Plusieurs choix possibles)
- ☐ Les rues
- ☐ Les entrées de ville
- ☐ Les façades de bâtiments
- ☐ Les parcs et les squares
- ☐ Les quais du Drac
- ☐ Les zones industrielles
- ☐ Les cours d'écoles
- ☐ Les terrains vagues

5. Quels types d'aménagements souhaiteriez-vous voir davantage à Fontaine ? (Plusieurs choix possibles)
- ☐ Des plantations d'arbres le long des voies de circulation
- ☐ Des mini forêts
- ☐ Des aires de jeux végétalisées
- ☐ Des façades végétalisées
- ☐ Des bacs à fleurs
- ☐ Le verdissement des voies du tram
- ☐ Des parcours pédagogiques pour mieux connaître les espèces

6. Seriez-vous intéressés par des espaces plantés entretenus collectivement ou individuellement par les habitants ?
- ☐ Oui
- ☐ Non

7. Souhaiteriez-vous être informés et/ou associés aux projets de végétalisation entrepris par la Ville ?
- ☐ Oui
- ☐ Non

Si oui, merci de laisser vos coordonnées :

Nom : .....
Prénom : .....
Âge : .....
Contact téléphonique : .....
Adresse : .....
.....
.....
Contact mail : .....

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite informatique et liberté, aucune information saisie ne sera divulguée à un tiers. Les données personnelles collectées pour cette enquête ne seront pas conservées. Pour toute question relative au traitement des données personnelles par les services de la Ville, le délégué à la protection des données est à votre disposition : dpo@ville-fontaine.fr

PARCOURS PROFESSIONNEL

Cap vers l'emploi

Basée à Fontaine, l'agence Ohé Prométhée est l'association porteuse de la mission Cap emploi. Dirigée par Philippe Giraud, la structure propose l'accompagnement vers l'emploi des personnes en situation de handicap.

Dans chaque département, Cap emploi assure des missions de service public pour des publics qui nécessitent un accompagnement spécialisé et renforcé compte tenu de leur handicap. Créée dans les années 1980 et historiquement installée à Fontaine, l'association Ohé Prométhée Isère concentre son activité autour du recrutement et du maintien à l'emploi de personnes handicapées. *"Pour les personnes avec une reconnaissance de travailleur handicapé, nous proposons une insertion professionnelle en milieu ordinaire et différents types d'accompagnement, de la recherche d'emploi au maintien à l'emploi, en passant par la formation,* explique Romain Sick, conseiller emploi. *Pour cela, nous travaillons évidemment en lien étroit avec les employeurs privés et publics du département."* En 2019, c'est plus de 2 300 contrats qui ont été finalisés dans ce cadre. Et parallèlement, l'agence a créé au fil du temps d'autres actions pour des publics spécifiques : pathologies spécifiques, seniors, personnes en situation de précarité, formation en alternance…

Service de proximité

L'association Ohé Prométhée effectue également un travail partenarial renforcé avec les entreprises, collectivités, centres de formation ou encore les autres services spécialisés comme Pôle emploi, avec de nouvelles formes de coopération locale en perspective… Avec le contexte sanitaire actuel, la structure poursuit intégralement son offre de services en proposant un accom-

ÉCONOMIE

Accompagner les entreprises, commerces et artisans

Aides aux travaux d'investissement

Pour les entreprises de commerce, d'artisanat et de service avec vitrine, des commerces non-sédentaires et de l'hôtellerie, une subvention de 50 % des dépenses éligibles pour des travaux compris entre 1 500 € HT et 20 000 € HT peut être accordée. Ces aides permettent de financer les travaux de mise en accessibilité, la création, la rénovation et l'embellissement des vitrines des commerces, les travaux concernant les économies d'énergies et les investissements liés au développement durable, les travaux destinés à assurer la sécurité du local, l'acquisition de matériel et les investissements liés à l'activité de l'entreprise, les travaux intérieurs d'amélioration du point d'accueil ou de vente et l'aménagement des terrasses. Depuis 2016, 14 entreprises fontainoises ont été accompagnées et 4 entreprises ont déposé un dossier en 2020. Pour bénéficier de cette aide :
commerce.artisanat@grenoblealpesmetropole.fr

Aide à la rénovation énergétique des TPE/PME

La Métropole accompagne les TPE/PME de moins de 250 salariés dans la rénovation énergétique de leurs locaux et de leurs équipements, avec le dispositif « Mur/Mur TPE/PME ». Le montant maximum des aides peut être de 37 500 € par entreprise.
Pour bénéficier de cette aide :
commerce.artisanat@grenoblealpesmetropole.fr

Digitalisation des commerces

Mise en œuvre par la Chambre de commerce et d'industrie avec le soutien de la Métropole, la plateforme de vente en ligne « En bas de ma rue » est accessible à toutes les entreprises proposant des produits et services. L'accès à la plateforme est gratuit et sans engagement jusqu'en juin 2021.
Pour s'inscrire : www.enbasdemarue.fr **VT**

© Ph.T

pagnement adapté et sur rendez-vous. Fin novembre, l'organisme a reçu la visite du maire Franck Longo et de la sénatrice et conseillère départementale Frédérique Puissat pour faire le point sur cette activité solidaire autour de l'accès à l'emploi. **NB**

Plus d'infos : 04 76 53 01 49

© Ph.T

© Le Dauphiné libéré

ÉCHOS de la Métropole

Conseil métropolitain du 18 décembre

***Fontaine rive gauche* a choisi d'apporter un éclairage sur les décisions prises par Grenoble-Alpes Métropole qui ont un impact sur la vie des Fontainoises et des Fontainois. Zoom sur le conseil métropolitain du 18 décembre.**

Tarifs 2021 eau et assainissement

• Eau

Pour Fontaine, la part fixe est de 31 € HT par an, la part variable est de 1,11 €/m³.

• Assainissement

Le montant de la redevance proportionnelle pour l'assainissement collectif est de 1,18 € HT le m³ d'eau consommé, le montant de la part fixe semestrielle est de 3,50 € HT. Pour l'assainissement non-collectif, il est de 300 € HT pour le contrôle des installations neuves et de 0,28 € HT/m³ d'eau consommée, par an, pour le contrôle des installations existantes. Dans le cas des particuliers s'alimentant en eau potable par une ressource privée (source, puits...), il est prévu un forfait de consommation annuelle d'eau permettant d'assujettir les usagers à la redevance d'assainissement non-collectif, laquelle est basée sur le nombre de personnes composant le foyer : 50 m³ pour 1 personne, 100 m³ pour 2 personnes, 150 m³ pour 3 personnes et plus.

Aides exceptionnelles

2 associations fontainoises ont bénéficié d'une aide exceptionnelle de 1 000 € de la Métropole : La brico et Fonbala.

Aides Mur|Mur

La Métropole souhaite s'appuyer sur le plan de relance de l'État en faveur de la rénovation énergétique des logements privés, qui exige un minimum de 35 % de gains énergétiques sur les projets pour apporter des compléments d'aides aux travaux. La Métropole souhaite favoriser le regroupement des maîtres d'œuvre et des bureaux d'études thermiques pour offrir aux copropriétés un service complet comprenant en phase « audit énergétique », une information claire et synthétique sur des scénarios de travaux réalistes et en phase « maîtrise d'œuvre », des études de faisabilité technique des scénarios de travaux avec la garantie que les solutions avancées pourront être mises en œuvre en phase travaux.

Crématorium métropolitain de Gières

Pour l'année 2021, le service extérieur des pompes funèbres et du crématorium métropolitain situé sur la commune de Gières va appliquer une augmentation de 0,7 % aux tarifs 2020.

Producteurs locaux

La nouvelle édition du guide des producteurs locaux est sortie. Sur le territoire, de nombreux producteurs vendent leurs produits en direct, dans des magasins de producteurs, via des AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) ou sur des sites d'épiceries en ligne.
Plus d'infos : www.grenoblealpesmetropole.fr/mangerlocal

OUTILS NUMÉRIQUES

Fontaine à la pointe

Facebook live, concertations publiques en ligne, obtention du label Territoire numérique libre, la Ville développe de nouveaux outils numériques, tout en s'adaptant à la situation sanitaire.

Depuis juillet dernier, la Ville de Fontaine retransmet en direct sur Facebook les séances du conseil municipal pour permettre aux Fontainois de suivre l'intégralité des débats. Chaque séance est regardée par de nombreuses personnes (entre 2 000 et 10 000 vues), preuve que ce nouveau dispositif est très apprécié. Afin d'améliorer la qualité visuelle et sonore des retransmissions, la Ville s'est équipée de matériel performant : caméras et micros.

Concertation en ligne

Débat sur les déplacements à vélo à Fontaine, aménagement de la rue de Saint-Nizier et du boulevard Maréchal Joffre, réunions avec les médecins et les professions paramédicales, la Ville s'adapte à la crise sanitaire en maintenant la concertation avec les habitants, à travers le développement des outils numériques pour continuer à avancer sur des dossiers tels que les déplacements, la sécurisation des voiries ou le développement d'une offre de soins à Fontaine.

Territoire numérique libre

Depuis 2001, la Ville de Fontaine opère un virage en direction de l'univers des logiciels libres : réseau informatique (serveurs, pare-feu…), gestion des mails (Thunderbird), logiciels de bureautique (OpenOffice puis LibreOffice), navigation sur le Web (Firefox) et systèmes d'exploitation (ElementaryOS basé sur Ubuntu). En décembre 2020, la Ville a une nouvelle fois obtenu le label Territoire numérique libre (niveau 4) qui récompense son action en faveur du logiciel libre et du numérique citoyen.
Des innovations au service de la vie publique pour renforcer les liens avec les citoyens. **VT**

© Ph.T

Parole d'élue

"Les logiciels libres sont une véritable alternative informatique, un versant qui véhicule des valeurs de partage, de mutualisation et l'adaptabilité, principe du service public qui est cher à la Municipalité et que nous souhaitons mettre en avant. Ce système indépendant, offre une relative fiabilité des données pour la collectivité ce qui permet, aujourd'hui, aux services municipaux et aux écoles de Fontaine de fonctionner avec des outils performants, de qualité et des coûts davantage maîtrisés."

Anne-Sophie Chardon, adjointe aux ressources humaines, modernisation des services publics, développement numérique et informatique

NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

Du fitness au parc de La Poya

Fin décembre, le maire, Franck Longo, accompagné notamment de Frédéric Quentin (conseiller délégué à la propreté urbaine, espaces verts, éclairage) et Michel Carras (conseiller délégué aux équipements sportifs) ont réceptionné l'installation d'une aire de fitness au Parc de La Poya.

En complément de l'espace jeunesse, du skatepark et des aires de jeux, 4 agrès de fitness sont maintenant accessibles aux sportifs et aux familles fontainoises. Présents, le long du chemin menant au château de La Rochette, ces agrès permettent de renforcer les fonctions cardiaques et pulmonaires et viennent compléter l'offre des ateliers du parc Jean Moulin. Les nouveaux équipements se composent d'un rameur, un module « en avant » (exercice de marche), deux minis surfs sur un agrès (exercice de balancement) ainsi qu'un vélo elliptique.
Des bornes d'informations agrémentent les ateliers, elles sont munies d'un QR code permettant d'accéder à des exercices complémentaires. Une raison de plus pour venir profiter du parc de La Poya. **CG**

© DR

Suivez en direct le conseil municipal

Suivez en direct le conseil municipal du 22 février à 19h sur le Facebook live de la Ville. Retrouvez en direct l'ensemble des délibérations du conseil municipal sur le site internet : wwwville-fontaine.fr

© CG

© PhT

LE PORTRAIT

Bernard Lely
Saga familiale

Bernard Lely est président depuis 3 ans de Lely environnement, une société familiale fondée en 1930, spécialisée dans la gestion des déchets et historiquement installée à Fontaine.

"Tout a commencé dans les années 1930 avec l'arrivée de mon grand-père Fernand Lely dans la région, raconte Bernard Lely. *Il avait une ferme puis il a commencé une activité de transport, en collectant les peaux industrielles non-commercialisables auprès des tanneries de Fontaine."* Durant les années 1960, Fernand Lely est rejoint par 2 de ses fils (Marcel et Gabriel, père de Bernard Lely). Ils mettent alors en place des bennes amovibles pour le transport des matériaux du bâtiment et vont également assurer le transport du charbon entre la gare de Grenoble et les fonderies locales. *"À partir de là, tout va s'accélérer"*, souligne-t-il.

3e génération

Aujourd'hui, Lely environnement est une entreprise qui collecte, tri et valorise les déchets (bois, végétaux, papier, carton, verre, plastique...) en lien avec de nombreuses entreprises du bassin grenoblois et de la région. La société est composée de 125 salariés dont 60 chauffeurs, son siège social est à Fontaine et elle possède un site d'exploitation à Saint-Quentin-sur-Isère. *"Personnellement, je suis passé par de nombreux postes au sein de l'entreprise, cela a forgé mon caractère et développé ma vision du métier."* Devenu président depuis quelques années, Bernard Lely sait où il va : *"Notre objectif est de réduire la pollution. La question environnementale est au cœur de tous les sujets de nos jours et elle nécessite la participation de tous,* explique-t-il. *La société Lely est impliquée sur la question du tri depuis longtemps déjà et nous mettons tout en œuvre pour préserver l'environnement, améliorer la qualité de l'air et lutter contre le réchauffement climatique : énergie verte, panneaux photovoltaïques, véhicules au gaz ou électriques ou encore compost, nous prenons la bonne direction pour innover et nous projeter vers l'avenir."*

Du changement

Basé à Fontaine depuis 1973, le siège social de l'entreprise manque désormais d'espace. *"Le site n'est plus adapté,* fait-il remarquer. *Nous souhaitons nous agrandir pour développer notre activité. Il nous faut environ 5 hectares pour le siège, les garages et les ateliers. Nous avons un projet de transfert sur la commune de Voreppe en 2022. Cependant, nous souhaiterions conserver une activité de tri sur Fontaine. C'est important de conserver un lien avec la commune qui nous a vus grandir. Il ne faut jamais oublier le passé."* **NB**

> *"Il y a encore beaucoup à faire pour se saisir de la question environnementale, à tous les niveaux. La préservation de notre environnement est liée à l'éducation de chacun et à la participation de tous."*

ÉDUCATION

Petits-déjeuners dans les écoles

Depuis plusieurs années, la Ville poursuit ses actions autour de l'éducation à l'alimentation avec notamment la mise en place de petits-déjeuners dans des écoles.

Avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale, des actions de sensibilisation à l'alimentation sont réalisées en partenariat avec les équipes enseignantes, l'espace santé Simone Veil et les centres sociaux. Prenant notamment la forme de petits-déjeuners dans des écoles, cette opération s'intègre à un projet pédagogique plus large d'éducation à l'alimentation durant l'année.
Depuis le mois de janvier, l'initiative a été reconduite par la Ville avec la distribution de petits-déjeuners dans des classes des écoles maternelles Marcel Cachin et Robespierre.
Au menu sur place pour les enfants : lait, jus de fruits, fromage, pain, céréales, fruits, miel... Cette année, les modalités pratiques de distribution se font dans le strict respect du protocole sanitaire en vigueur. Et compte tenu de la situation actuelle, les parents ne peuvent malheureusement pas participer à ces rencontres. À noter que lors de la prochaine année scolaire, d'autres classes et d'autres écoles pourront intégrer ce dispositif. Depuis novembre également, l'association Unis-Cité propose des actions sur le thème « Bien manger, bouger », enseigne des jeux coopératifs et mène des interventions sur l'alimentation et le sport dans le groupe scolaire Balmes/Tavel. **NB**

© PhT

© PhT

Parole d'élu

"Chaque jour, des enfants arrivent en classe sans avoir pris de petit-déjeuner. Or, c'est un repas indispensable pour être en forme et attentif. Nous voulons sensibiliser les enfants et leurs familles à cette nécessité du petit-déjeuner."
Julien Bouvier, adjoint à l'enseignement et l'éducation populaire

PETITE ENFANCE

Des couches bio pour les plus petits !

Depuis le mois de janvier, la Ville a décidé de fournir aux crèches et haltes-garderies des couches éco-responsables. Explications.

© PhT

"La Ville fournit depuis 2016 des couches dans les établissements d'accueil du jeune enfant, explique Christine Pellaton, responsable du service petite enfance. *Dès le départ, nous avons opté pour des produits haut de gamme, sans coût supplémentaire pour les familles. Et depuis peu, la Ville a opté pour une qualité renforcée avec la mise à disposition de couches bio de la société Célluloses de Brocéliande."*
Cela concerne désormais les 600 enfants des 5 établissements (Léa Blain, Bleu cerise, George Sand, Romain Rolland, Les Cabris), représentant une consommation annuelle de plus de 49 000 couches. La Ville propose depuis le début de l'année des couches jetables sans parfum, ni lotion, ni chlore, fabriquées en France avec 68 % de matières renouvelables et bénéficiant d'un écolabel européen. Prochaine étape, l'optimisation de la gestion de ces déchets avec la Métropole. **NB**

© PhT

Parole d'élu

"En lien étroit avec l'adjointe Isabelle Jimenez-Debeze, l'idée était de proposer des produits bio respectueux de l'environnement, dans une logique de transition écologique. En tant que pédiatre à la retraite, je trouvais important de faire ce premier pas en fournissant un niveau de qualité maximum pour les enfants et en s'écartant de tous types de perturbateurs endocriniens."
Denis Baudet, conseiller délégué à la politique de la santé et de la petite enfance

SENIORS

Le franc succès des colis festifs

Compte tenu du contexte sanitaire, le traditionnel repas de Noël pour les seniors de la ville n'a pas été organisé. En remplacement, cette année, un colis de Noël a été distribué aux aînés de la commune. Retour sur cette opération qui a touché plus de 2 400 Fontainois.

La Ville met en place de nombreuses actions à destination des seniors. Chaque année, le repas de Noël pour les personnes âgées est une rencontre incontournable, regroupant un public nombreux à la salle Edmond Vigne pour des moments chaleureux en musique. Avec la crise sanitaire, l'organisation d'un tel événement n'était pas possible. Pour remplacer cette traditionnelle invitation au repas, la nouvelle Municipalité a souhaité offrir aux aînés un colis festif alimentaire (colis pour personne seule ou pour le couple), accompagné de 3 invitations pour les équipements culturels de la commune (Le VOG, La Source, la médiathèque Paul Éluard). L'inscription pour ce colis était ouverte, pour rappel, à tous les résidents Fontainois âgés de 70 ans et plus (ainsi que les personnes de 60 à 69 ans reconnues inaptes au travail par la Sécurité sociale).

Une nouveauté

Du 14 décembre au 18 décembre, la Ville et le CCAS de Fontaine ont ainsi distribué pour la première fois ces colis de Noël. Cette distribution a été réalisée - dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur - par le personnel de la Ville, du CCAS, des administrateurs du CCAS et l'équipe municipale. Des livraisons à domicile ont également été assurées pour les personnes ne pouvant se déplacer. Au total, 2 400 seniors de Fontaine se sont inscrits dans ce nouveau dispositif et ont pu bénéficier du colis. **NB**

© Ph.T

© Ph.T

Parole d'élue

"Pour la première fois, 2 400 seniors Fontainois inscrits auprès du CCAS ont reçu un colis festif pour Noël. Nos seniors ont été ravis par la qualité du produit. Les courriers de remerciements nous confortent dans l'importance de poursuivre et amplifier cette opération."

Sonia Iannello, conseillère déléguée aux personnes âgées et maintien à domicile

ÉQUIPEMENT

Le centre de Saint-Nizier

Transformé durant l'été dernier en base nature et d'animations en plein air, le centre de montagne de Saint-Nizier accueille des classes de neige pour la saison hivernale. Un seul mot d'ordre pour cet équipement : l'adaptation.

"Selon les saisons, le centre communal situé à Saint-Nizier est en capacité de recevoir soit des accueils de loisirs, été ou hiver, soit des classes de neige, explique Isabelle Duporte, responsable du service enfance. *Malgré le contexte sanitaire, la Ville a souhaité maintenir les classes de neige. De janvier à avril, ce projet permet à des enfants d'avoir accès à un site pour découvrir la nature, pratiquer la randonnée, le ski ou faire des sorties raquettes."* Cette année, 24 classes de CM1/CM2 (ainsi que des classes spécialisées Ulis), soit environ 490 élèves de la commune, vont pouvoir profiter de ce centre de montagne avec au programme des sorties, du sport, des initiations et une découverte de l'environnement. Compte tenu de la situation sanitaire, plusieurs types d'activités sont envisagées afin de respecter les protocoles et mesures en vigueur.

© Ph.T

© Ph.T

Sorties nature

Dans le cadre particulier de cette saison, une visite a été organisée le 15 janvier sur le site de Saint-Nizier. Le maire Franck Longo et Julien Bouvier (adjoint à l'enseignement et à l'éducation populaire) se sont rendus sur place afin de rencontrer les équipes professionnelles et enseignantes et soutenir ce projet à destination de nombreux enfants fontainois. **NB**

AMÉNAGEMENTS

TempoVélo et A480

Gros plan sur les futurs aménagements de la TempoVélo et sur les travaux de l'A480 et du Rondeau.

Se déplacer à vélo

Lors du déconfinement, la Métropole et le Smmag (Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise) ont encouragé la pratique du vélo en créant de grands axes de pistes cyclables provisoires dans toute l'agglomération. Ces pistes « TempoVélo » ont été déployées avec l'idée de mieux structurer et mailler le réseau cyclable. 1,5 km d'aménagements temporaires ont été réalisés quai du Drac, rue de La Liberté et avenue Aristide Briand. En octobre et novembre 2020, la Ville a interrogé les habitants sur leurs habitudes de déplacements et notamment sur l'utilisation de la TempoVélo. Suite à cette concertation, le dispositif de la TempoVélo est maintenu dans l'attente de la réalisation de la ligne Chronovélo dont le tracé est à l'étude. Une rencontre a eu lieu à ce sujet avec le Smmag et la Ville de Grenoble pour étudier la circulation vers le centre-ville. Fontaine travaille également avec la Métropole à l'élaboration d'un schéma piétons/cycles qui sera soumis prochainement à la concertation.

Aménagement de l'A480

Les travaux de l'A480 et du Rondeau se poursuivent. La bretelle d'entrée Louise-Michel/Bachelard vers Lyon sera fermée jusqu'au 16 mars. Cette fermeture permettra de poursuivre la construction (côté autoroute) de l'écran acoustique devant le quartier Mistral et d'aménager la bretelle.
De plus, la phase de travaux préparatoires concernant la voirie et les réseaux va débuter rue du Tremblay à Échirolles. Ces travaux, conduits par la Métropole de Grenoble et la Dreal (Direction régionale, de l'environnement, de l'aménagement et du logement) Auvergne-Rhône-Alpes, vont impacter la circulation ainsi que le stationnement et dureront jusqu'au mois d'août 2021. Ils marquent le début des opérations de réaménagement de l'échangeur du Rondeau.
Plus d'infos : www.a480rondeau.fr **VT**

Une carte actualisée des travaux

Le site web de la Ville : www.ville-fontaine.fr propose une carte actualisée des travaux de proximité sur le territoire communal (à retrouver dans la rubrique Mes services/travaux).

BUS FRANCE SERVICES

Rapprocher les habitants des services publics

Un Bus France services s'installera courant février le mardi matin sur le marché Marcel Cachin. Objectif : faciliter les démarches administratives des Fontainois dans un lieu unique.

À l'heure du numérique, l'accessibilité des services publics pour l'ensemble des citoyens est un enjeu majeur. C'est pourquoi la Municipalité participe à la mise en place d'un Bus France services, tous les mardis matin au marché Marcel Cachin permettra de faciliter les démarches quotidiennes des Fontainois, luttant ainsi contre la fracture numérique. Il sera piloté par le PIMMS (Point d'information médiation multiservices) de l'Isère qui fait partie des lauréats pour la mise en place de ces bus dans les quartiers politique de la ville. *"Nous avons une expertise, car le PIMMS de l'Isère porte déjà trois sites labellisés France services à Grenoble, Pont-de-Claix et Villefontaine"*, explique Florence Destin, directrice du PIMMS de l'Isère.

Les mardis au marché Marcel Cachin

Ce bus - équipé d'une connexion internet, de scanners et d'imprimantes - assurera des permanences polyvalentes, afin de permettre aux Fontainois de réaliser les principales démarches administratives : Caisse d'allocations familiales, Assurance maladie, Carsat, MSA (Mutuelle sociale agricole), La Poste, Pôle emploi, impôts, ministères de l'Intérieur et de la Justice. *"Nous pourrons également conseiller les habitants pour le logement, l'énergie (factures, chèques énergie...) et les transports (Semitag, tarification solidaire...)"*, poursuit la directrice. Sur place, une équipe de médiateurs sociaux sera présente pour accueillir, écouter, informer et

orienter les Fontainois. Un bus pour rapprocher les habitants des services publics. **VT**

Permanences au marché Marcel Cachin, les mardis de 9h à 12h
Plus d'infos : www.ville-fontaine.fr

Active et créative

Un projet avec les classes Cham

© Ph.T

ÉQUIPEMENTS

Jamais sans culture

La médiathèque Paul Éluard et La Source poursuivent leurs projets culturels en maintenant le lien avec les habitants et en proposant de nouvelles idées.

"La période est particulièrement complexe, mais à aucun moment nous ne baissons les bras, souligne Pascaline Thorel, directrice de La Source. *Nous avons appris à nous adapter au jour le jour et toutes les équipes travaillent sans relâche pour maintenir une proposition artistique et mettre en place de nouveaux projets."* Pour preuve, La Source, en lien avec le collège Jules Vallès et la Ligue d'Impro38, a lancé en fin d'année dernière une opération ambitieuse avec les élèves des classes Cham (classes à horaires aménagés musique permettant de renforcer le cursus d'études musicales, tout en suivant un cursus d'enseignement général). *"Cette initiative, débutée en novembre, va se dérouler jusqu'en juin,* explique-t-elle. *58 élèves suivent des cours de théâtre d'improvisation et de sound painting, une méthode innovante de composition musicale basée sur l'échange et la pratique instinctive."* Car en plus de la découverte de nouvelles matières pour les élèves, l'objectif est de créer un spectacle à La Source qui proposera toutes les formes artistiques apprises durant l'année. La représentation est prévue le 9 juin.

Côté programmation

L'équipe de La Source travaille en permanence sur les reports de concerts et spectacles ainsi que sur les possibilités de livestream (concerts en direct et gratuits, retransmis sur la page Facebook de l'équipement et de la Ville). Deux live ont été proposés : le groupe Mama Kandy le 14 janvier et le groupe Violons Barbares le 28 janvier. **NB**

© Ph.T

Parole d'élue

"C'est important de montrer que le monde du spectacle est toujours là. Et il faut aussi donner envie au public de revenir prochainement dans les salles."

Isabelle Ribeiro, adjointe à la culture et vie démocratique

Rayons livres

La médiathèque Paul Éluard est ouverte en tenant compte du contexte sanitaire. L'équipe s'est adaptée aux différentes mesures en vigueur et propose des emprunts d'ouvrages, des conseils de lecture et un accès à l'espace multimédia sur rendez-vous (04 76 26 97 30). Les animations reprennent progressivement sur place et se poursuivent à distance, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. Retrouvez l'actualité de la médiathèque au jour le jour sur la page Facebook de l'équipement.

LE VOG

Interroger le réel

Du 18 février au 24 avril, le VOG va accueillir le peintre Johann Rivat avec son exposition « Prométhée aux enfers ». Immersion dans un décor coloré, sensible et imagé.

Passionné de représentations mythologiques ou issues de la réalité du monde, l'artiste grenoblois Johann Rivat aime faire surgir le réel de sa peinture, en faisant appel à l'imagination du public. Témoin d'une époque qu'il interroge en tant que peintre, il restitue dans ses œuvres (le plus souvent en grand format) sa vision du monde. *"Johann Rivat propose une série de toiles qui mélange des images qu'il glane sur Internet, dans les journaux et dans sa biographie personnelle,* explique Pauline Morgana, chargée des publics au VOG. *Il les mélange pour nous offrir des œuvres qui font un parallèle entre les questionnements actuels de notre société et la mythologie. Il expose le monde sous un autre point de vue, pour que nous puissions le questionner autrement."*

Mythe ou réalité ?

Pour proposer des scènes colorées aux inspirations variées, le peintre puise dans tout ce qui l'entoure avec curiosité et sensibilité. Il agence des formes et des couleurs à la manière d'un puzzle et délivre des compositions très personnelles, comme un témoignage de ce qu'il a vu ou pense avoir vu. Selon lui, la peinture offre des possibilités infinies de discours où l'imagination n'a pas de limite. Avec ou sans personnage, ses tableaux présentent des décors affectés par notre réalité quotidienne. *"Pour cette exposition, Johann Rivat s'inspire du texte* Prométhée aux enfers *d'Albert Camus"*, indique Pauline Morgana. Un récit dans lequel Albert Camus écrit : *"Les mythes n'ont pas de vie par eux-mêmes. Ils attendent que nous les incarnions. Qu'un seul homme au monde réponde à leur appel, et ils nous offrent leur sève intacte."* NB

Prométhée, peinture à carrosserie et huile sur toile, 190x120 cm, 2017

« Prométhée aux enfers »
Exposition de Johann Rivat
Du 18 février au 24 avril

© PNT

RÉEMPLOI

Matériauthèque : la Ville propose une relocalisation

Créée en 2016 par l'association Les Ragraineurs, la Matériauthèque (installée rue Paul Vaillant-Couturier) est un espace solidaire de stockage et de bricolage.

On y trouve toutes sortes d'objets récupérés auprès d'entreprises, artisans ou particuliers (meubles, luminaires, tissus, outils...), le but étant de redonner une nouvelle vie à ces matériaux, avec des ventes à prix libres. La Matériauthèque est aussi un lieu de lien social et d'échange de savoir-faire avec un espace collectif de bricolage et des ateliers participatifs, ouverts à tous.

Relocalisation

Le terrain est actuellement occupé illégalement et sans convention. L'ancienne Municipalité avait évoqué des pistes de relocalisation sans réellement les étudier. L'Établissement public foncier local du Dauphiné (propriétaire du jardin de la Matériauthèque dans le cadre d'un portage foncier) doit désormais procéder à la vente du terrain puisque la durée du portage foncier est dépassée. Le maintien de l'association sur site n'est pas possible, car il engendrerait une perte foncière de plus de 400 000 € pour la Ville. Dès le 11 septembre, les responsables ont été rencontrés pour leur proposer une relocalisation face à la salle Edmond Vigne, sur un terrain en herbe de 900 m^2 (propriété de la commune). Cette proposition leur a été renouvelée le 4 décembre. Il s'agit d'un effort important de mise à disposition et d'aménagement d'un terrain communal. La Ville est toujours dans l'attente de la réponse de l'association.

Libres expressions

Le contenu des textes publiés relève de l'entière responsabilité de leurs rédacteurs.

GROUPE DE LA MAJORITÉ

ENSEMBLE POUR FONTAINE

Incivilités : la mairie s'engage

Il n'y a pas de petites incivilités. Dépôts sauvages, tapages nocturnes, dégradations, occupation de halls d'immeubles, autant de nuisances qui polluent le quotidien des Fontainois et sur lesquels il faut agir. Plusieurs actions fortes sont engagées en 2021.

La première est une formule inédite. Il s'agit d'un accord signé entre le procureur de Grenoble et la Ville de Fontaine pour apporter une réponse pénale rapide sanctionnant les auteurs des infractions. Désormais, 15 jours seulement vont s'écouler entre la constatation de la nuisance et son traitement par une sanction ou une mesure de réparation. La nouveauté c'est qu'un élu sera présent à l'audience et qu'il pourra expliquer l'impact des incivilités sur les habitants.

La deuxième mesure consiste à verbaliser les auteurs des dépôts sauvages et à facturer les coûts d'enlèvement qui sont actuellement pris en charge par la collectivité. Ces dépôts illégaux sont un danger pour l'environnement, ils dégradent notre qualité de vie et salissent l'image de notre ville. Ils ne peuvent plus être tolérés. Le retrait des encombrants sera facturé à raison de 150 € par mètre cube entamé, la verbalisation de procédure administrative peut atteindre 15 000 € et peut se cumuler à des poursuites pénales.

Parallèlement nous engageons avec la Métropole la construction d'une nouvelle déchetterie. Nous organiserons au printemps une nouvelle journée de nettoyage citoyen, car vous avez été nombreux à vouloir participer à rendre votre ville plus belle et plus propre lors de l'édition de septembre.

Par l'exemplarité et la mobilisation de chacun d'entre nous, nous voulons améliorer notre quotidien. Loin des caricatures dressées par l'opposition, qui n'a jamais agi efficacement en la matière, notre majorité s'engage concrètement au service d'une puissance publique plus efficace et plus juste pour tous les habitants.

Franck Longo, maire. Luc Forestier, président Adjoints : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro. **Conseillers délégués :** Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Flavien Blanc, Christian Faure, Michel Carras. **Conseillères :** Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi, Sabine Chevillotte.

GROUPES DE L'OPPOSITION

FONTAINE, NOTRE PLANÈTE COMMUNE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Lauriers pour Halle et Vaccin?

La majorité de droite de la ville de Fontaine a inauguré le 20 décembre le marché couvert Marcel Cachin.
Celle ci s'est faite avec une information minimum auprès de la population, sans concertation avec le syndicat des commerçants non sédentaires et sans porter de reconnaissance à l'ancienne municipalité, son maire et à l'ancien conseiller aux commerces pour avoir mené ce projet jusqu'à son terme.
Mieux, le nouveau maire et son adjointe se sont glorifiés sans pudeur de *"cette belle réalisation tant attendue par les commerçants"*.
Quand on se souvient des critiques et autres ignominies tenues notamment lors du conseil municipal de novembre nous ne pouvons qu'être choqués par ces postures «politiciennes» qui démontrent que le mépris pour les actions engagées sous l'ancien mandat peut être oublié quand il s'agit de s'attribuer les lauriers.
De plus lors des discours il n'a jamais été fait référence à la mise en sécurité de la place du marché alors que c'était une des principales attentes des riverains.
En ce qui nous concerne nous sommes fiers et heureux de constater que cette réalisation nommée par la population « la halle de la Fontaine » fasse la quasi unanimité chez les commerçants et les usagers du marché.
Alors que la pandémie continue de sévir en France, la volonté du gouvernement d'accélérer la cadence des vaccinations contre le coronavirus peut paraître louable encore faut il que ce vaccin soit considéré comme un bien commun public gratuit,sûr,et librement accessible à tous et toutes.
De surcroît, les Français s'illustrent par leur manque d'enthousiasme à se faire vacciner or si la question de la confiance dans la stratégie vaccinale est primordiale, l'organisation logistique en proximité de la vaccination, qui facilite l'adhésion de la population, l'est tout autant.
Nous espérons que le Maire de Fontaine à proposé au Préfet de mettre les moyens de la collectivité au service de cette campagne de vaccination avec, pourquoi pas, la mise en place d'un centre de vaccination.

Jean-Paul Trovero (PC) - Président, Amélie Amore (PS), Raymond Souillet (société civile)

OSER À FONTAINE

2021, l'heure du monde d'après !

Après une année 2020 si difficile, nous voulons vous souhaiter une très belle année 2021.
Qu'elle vous apporte, ainsi qu'à vos proches, santé, bonheur et épanouissement dans tous vos projets.
Mais osons également porter des vœux plus collectifs et un avenir meilleur pour tou.te.s...
Un monde d'après fait de solidarité et d'entraide, pour faire face ensemble aux difficultés qui nous attendent.
Un monde d'après où l'on vivra dignement de son travail, intégrant l'économie locale et la revalorisation des métiers dont nous avons réalisé qu'ils étaient essentiels et pourtant si mal rémunérés.
Un monde d'après avec une place plus grande pour les mobilités douces, des trottoirs rénovés pour nos aîné.e.s, les familles et les personnes en situation de handicap ; un partage de la route incluant des pistes cyclables sécurisées près des commerces, des équipements et des lieux culturels de notre ville.
Un monde d'après avec des écoles enfin rénovées, où de futurs citoyen.ne.s se formeront, où mixité rimera avec richesse et où l'égalité des chances sera une priorité.
Un monde d'après plus inclusif et respectueux des femmes et des personnes LGBTQIA, leur offrant une plus grande visibilité dans les lieux de pouvoir, à commencer par la mairie.
Un monde d'après sanctuarisant l'accès à la santé, au logement et aux services publics pour tou.te.s et dans tous les territoires, adaptés aux besoins et aux moyens de chacun.e.
Un monde d'après permettant l'accès à la culture et aux arts, la possibilité de danser les un.e.s avec les autres, voir un spectacle vivant en famille ou entre ami.e.s, retrouver ces artistes et ces restaurateurs qui nous manquent tant.
Un monde d'après ou chacun.e pourra influer sur les décisions de son territoire, un territoire durable et respectueux de l'environnement, dans une société plus juste, plus collaborative et plus égalitaire.
Ce monde d'après, il nous appartient de le construire, ensemble !

Sophie Romera (LFI) - Présidente, Jérôme Dutroncy (PG), Camille Montmasson (EELV)

Vie pratique

Encore plus d'infos sur ville-fontaine.fr et dans le Guide des Fontainois

À VOTRE SERVICE

• Hôtel de ville
89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75
Le lundi 9h-12h/13h30-18h
Du mardi au vendredi 9h-12h/13h30-17h
Permanence décès et naissance le samedi 10h-12h

• Services techniques municipaux
2 allée de Gève - 04 76 26 93 30
04 765 38600 (demandes d'intervention) ;
Du lundi au jeudi : 8h-12h/13h45-17h
vendredi : 8h-12h/13h30-16h30

• Centre communal d'action sociale (CCAS)
32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03
Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h/13h30-17h
Mardi : 9h-12h/13h30-18h30. Vendredi : 9h-14h30

• Centres sociaux
Romain Rolland : 113 bd Joliot-Curie - 04 76 27 13 09
George Sand : 14 bd Joliot-Curie - 04 56 38 22 23

• Les marchés (le matin)
Marcel Cachin : mardi, jeudi, samedi et dimanche
Place Louis Maisonnat : mercredi et vendredi

• La Poste : 83 mail Marcel Cachin - 04 76 85 91 34

• Trésor public : 2 bd Paul Langevin - 04 76 27 41 62

SANTÉ

Numéro pour trouver la pharmacie de garde dans l'agglomération : 3237

• Espace santé
11 place des Écrins - 04 76 26 63 46
Accompagnement santé, lieu d'écoute, vaccinations gratuites

• Centre de planification et d'éducation familiale
11 place des Écrins - 04 76 26 97 40
Conseil et information, consultations médicales, entretien individuel ou de couple

• Bureau d'hygiène et salubrité
2 allée de Gève - 04 76 26 93 30
Le service fait appliquer et respecter la réglementation en matière d'hygiène et de santé publique

• Centre médico-psychologique enfants et adolescents
6 rue George-Sand - 04 56 58 82 50

PERSONNES ÂGÉES

• Résidences
La Roseraie : 17 rue Jules Guesde - 04 76 26 65 44
La Cerisaie : 40 impasse de Chartreuse - 04 76 27 44 84

• Ehpad L'Églantine
15 rue Eugène Charbonnier - 04 38 03 10 50

VIVRE ENSEMBLE

• Service prévention et médiation
Il héberge les permanences du point d'accès au droit, accessibles à tous, sur rendez-vous : 12 avenue Aristide Briand - 04 76 27 58 71
• Médiation citoyenne
• Aide et information aux victimes
• Avocat
• Conciliateur de justice.
Renseignement et rendez-vous : 04 76 27 58 71

• Service égalité, citoyenneté
32 bis rue de La Liberté - 04 76 28 76 28

PETITE ENFANCE

• Espace 3 POM'
13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50
lundi et mercredi : 9h-12h/13h30-17h
mardi : 9h-12h/13h30-19h
jeudi : 9h-12h/13h30-18h30
vendredi : 9h-14h30
• Espace d'accueil et d'information
• Relais assistants maternels (RAM)
• Ludothèque
• Lieu d'accueil enfants-parents POM' d'Épices

• Accueils collectifs réguliers municipaux
Léa Blain : 33 rue Jean Pain - 04 76 26 59 15
Bleu-Cerise : 88 rue Charles Michels - 04 76 47 38 54

• Crèche halte-garderie parentale Mosaïque
55-57 mail Marcel Cachin - 04 76 26 42 45

• Accueils occasionnels municipaux
George Sand : 14 bd Joliot-Curie - 04 76 26 30 45
Romain Rolland : 113 bd Joliot-Curie - 04 76 27 84 78
Les Cabris : 14 place des Ecrins - 04 76 27 29 09

EMPLOI

• Pôle emploi : 26 rue de la Liberté - 3949

• Maison intercommunale pour l'emploi rive gauche du Drac : 28 rue de la Liberté - 04 76 53 34 10

• Mission locale Isère Drac Vercors :
28 rue de la Liberté - 04 76 53 34 10

COLLECTE SÉLECTIVE ET TRI

• **Renseignements :** 0 800 50 00 27
• **Déchets ménagers (poubelle grise) :** habitat collectif mardi et vendredi. Habitat individuel mardi ou vendredi.
• **Déchets recyclables (poubelle verte) :** habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel lundi ou jeudi.
• **Verre :** containers spéciaux

• **Déchèterie :** 6 rue René Camphin - 04 56 58 52 22
ou toute autre déchèterie des communes de la Métropole

URGENCES

• SAMU : 15
• SOS Médecins : 04 38 70 17 01
• Centre anti-poison (Lyon) : 04 72 11 69 11
• Pompiers : 18
• Police secours : 17
• Police nationale (bureau de Fontaine)
04 56 45 96 30 ; du lundi au jeudi : 10h-18h ; vendredi : 10h-17h25
• Police municipale : 04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21
• Urgence gaz : 0 810 43 30 38
• Urgence électricité : 09 726 750 38
• Fuites d'eau sur le réseau d'eau public potable
En journée 8h30-12h et 13h30-17h30
(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048
Nuit et week-end : 04 76 98 24 27

• Problèmes sur le réseau d'égouts public
En journée : réseau d'assainissement, 04 76 59 58 17
Entre 12h30 et 13h30, nuit, week-end et jours fériés : 04 76 98 24 27

Les horaires des services sont susceptibles de changer en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

© PhT

Préinscriptions pour la rentrée 2021

Votre enfant est né en 2018 ? Vous êtes invités à le préinscrire pour la rentrée scolaire 2021 auprès de l'espace famille (7 place des Écrins) ou en ligne : espace-citoyens.net/fontaine. Pièces à fournir :
• livret de famille ou extrait d'acte de naissance
• justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
• carnet de vaccination
• numéro d'allocataire Caf
• si besoin, du jugement de divorce ou de garde des enfants
Pour les enfants nés entre janvier et juin 2019 : vous souhaitez une rentrée en septembre 2021 ? La préinscription est possible, mais ne constitue pas un accord et sera sujet à examen selon la situation de l'école. Les inscriptions se feront du 1er février au 26 mars aux horaires d'ouverture de l'espace famille (tous les matins de 8h30 à 12h, lundi de 13h30 à 18h, mardi et jeudi de 15h à 17h, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h).
Espace famille : 04 57 38 50 10

LOISIRS/CULTURE

• Centre nautique Lino Refuggi
76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62
• Médiathèque Paul Éluard
31 avenue du Vercors - 04 76 26 31 35
• Espace multimédia
31 avenue du Vercors - 04 76 26 97 30
• Ludothèque Espace 3 POM'
13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50
• La Source
38 avenue Lénine - 04 76 28 76 76
• Conservatoire de musique (CRC)
38 avenue Lénine - 04 76 28 76 80
• Le VOG
Centre municipal d'art contemporain
10 avenue Aristide Briand - 04 76 27 67 64
• MJC Nelson Mandela
30 rue de la Liberté - 04 76 28 13 25

ESPACE FAMILLE

Inscription et paiement des activités petite enfance, périscolaires, accueils de loisirs et restauration
7 place des Écrins - 04 57 38 50 10
espace.famille@ville-fontaine.fr
• Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 18h
• Mardi : 8h30 à 12h et de 15h à 17h
• Mercredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
• Jeudi : 8h30 à 12h et de 15h à 17h
• Vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

JEUNESSE

• Service jeunesse
5/7 place des Écrins - 04 76 85 91 17

• Point information jeunesse (Pij)
48 avenue Aristide Briand - 04 76 56 21 91
Horaires du Pij : pendant l'année scolaire
• Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h30
• Mercredi de 10 h à 12 h et 13h30 à 18h30
Vacances scolaires : du lundi au vendredi de 10h à 12h et 13h à 16h. Ouverture le dernier samedi du mois pour des ateliers thématiques

ACCUEILS DE LOISIRS

Elsa Triolet : 3-5 ans et 6-8 ans
32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03
Romain Rolland : 8-11 ans
Centre social Romain Rolland
113 bd Joliot-Curie - 04 76 27 13 09
3 POM' : 3-5 ans
13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50
Saint-Nizier : 4-11 ans (vacances d'été) ;
7-11 ans (vacances d'hiver)
04 76 56 37 91

CARNET

→ NAISSANCES
Décembre
Maessa Ouâlam
Thelma Viet

Travaux : secteur de l'avenue du Vercors

Des travaux sont en cours depuis fin janvier pour remplacer le câble de secours d'alimentation électrique du CEA. Ce câble passe en souterrain rue Gabriel Péri depuis Seyssinet-Pariset jusqu'à l'avenue du Vercors et remonte côté nord l'avenue du Vercors jusqu'au pont du Vercors. Des places de stationnement seront momentanément interdites, des rétrécissements de chaussée, une circulation alternée et des déviations, pourront ponctuellement être mis en place. Des panneaux d'information sont installés dans tout le périmètre afin d'informer les riverains et automobilistes. Ces aménagements vont durer plusieurs semaines jusqu'à fin mars et vont concerner plusieurs voiries : rue de Chamrousse, rue Gabriel Péri, avenue du Vercors, rue Doyen Gosse et rue de la Liberté.

Le nouveau guide des Fontainois

Distribué dans les boîtes aux lettres, l'édition 2021 de ce guide pratique pour les habitants est également disponible dans les structures et établissements publics de la Ville. Un condensé d'informations pratiques de la vie fontainoise classé par thématiques (Fontaine à votre image, ville à vivre, ville active, ville pour tous, ville animée…) afin de trouver rapidement un numéro de téléphone, une adresse, un organisme ou une association locale…

Candidatures Jobs d'été

Le dispositif Jobs d'été, piloté par le Point information jeunesse (Pij), permet à des jeunes de 16-18 ans d'avoir une première expérience professionnelle et de découvrir les missions de la collectivité. Pour la saison 2021 (50 places), les candidatures sont à déposer au Pij, sous la forme d'une lettre de motivation, du 8 février au 30 mars. Pour les jeunes qui le souhaitent, le Pij propose un accompagnement pour effectuer cette candidature.
Plus d'infos : Point information jeunesse, 48 avenue Aristide Briand 04 76 56 21 91 ou pij@ville-fontaine.fr

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Enquête sur la nature en ville

Questionnaire à remplir jusqu'au 26 février

➜ Dans le *Fontaine rive gauche* page 11
(à remettre à l'Hôtel de ville)

➜ En ligne sur ville-fontaine.fr

Comité aménagement

Donnez votre avis sur les déplacements,
les espaces verts, le stationnement,
les projets d'urbanisme...

➜ Renseignements : secteur ville durable
04 76 28 75 53
fatiha.stievenard@ville-fontaine.fr